



Le service social et son réseau d'Assistant(e)s de Service Social (ASS) au plus près de vous

- **Dans quel cas solliciter l'ASS de votre département ?**

Vous vous trouvez confronté à **une difficulté dans votre vie personnelle** (santé, famille, budget, logement...) **et/ou professionnelle** (changement dans le service, mal-être au travail, mutation ...) ?

Vous avez **besoin** d'une information, d'en parler, de **prendre du recul** ?

- **Pourquoi le(la) rencontrer ?**

C'est un(e) professionnel(le) de l'écoute, titulaire d'un diplôme d'État et soumis(e) au secret professionnel et à la stricte confidentialité des propos échangés, indépendant(e) de votre hiérarchie.

L'assistant(e) de service de social pourra :

- ✓ évaluer votre situation,
- ✓ vous conseiller,
- ✓ vous orienter vers les services compétents,
- ✓ vous apporter une aide à la réflexion,
- ✓ vous soutenir dans vos prises de décisions,
- ✓ vous aider dans la recherche des solutions les mieux adaptées à votre situation.

- **Où le(la) rencontrer ?**



A son bureau : Délégation Départementale de l'Action sociale de la Marne
Cité Administrative Tirlet 7, rue de la Charrière
51036 Chalons en Champagne CEDEX

Lors des permanences sur votre lieu de travail :

- Centre des Finances Publiques, ESI Reims : Site finances Gambetta
- Centre des Finances Publiques Epernay
- Centre des Finances Publiques Vitry le François
- SGC Fismes
- Direction Régional des Douanes et Services Régional des Enquêtes (rue du Jard Reims)
- Bureau des Principal (rue Marie Marvingt Reims)
- Brigade de Surveillance de Reims (rue Gutenberg)
- Service Régionale de la Viticulture (rue Jean Jaurès Epernay)
- INSEE : 10 rue Edouard Mignot 51000 Reims

Les dates et horaires des permanences vous sont communiqué en amont par mail, ou disponible à l'affichage.

A votre domicile (avec votre accord).



Comment le(la) contacter ?

Par téléphone : 06.22.69.25.69